



Allocution de

Guy L. Saint-Pierre
Président et chef de la direction
Société d'assurance-dépôts du Canada

pour l'acceptation du prix

**ORGANISME D'ASSURANCE-DÉPÔTS
INTERNATIONAL DE L'ANNÉE**

décerné par l'AIAD

-LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI-

*Cinquième conférence et assemblée générale annuelle de l'AIAD, 2006
Rio de Janeiro, Brésil
Le 15 novembre 2006*

Merci beaucoup d'avoir choisi la Société d'assurance-dépôts du Canada comme lauréat de ce prestigieux prix.

À la SADC, nous croyons en l'importance de forger de solides relations et de promouvoir la coopération internationale parmi les organismes d'assurance-dépôts. La mise en commun du savoir, des compétences et des expériences aide chacun de nous à établir des régimes d'assurance-dépôts plus efficaces.

Comme vous le savez, notre société est présente sur la scène internationale depuis fort longtemps. Pour ne parler que de la dernière année, nous avons tiré beaucoup de fierté du travail réalisé avec l'AIAD et un large éventail d'autres organismes d'assurance-dépôts – dont ceux de la Jamaïque, de la Malaisie, du Mexique, du Nigeria, de Taïwan et de la Tanzanie – et nous avons épaulé de notre mieux plusieurs pays qui préparent la mise en œuvre de nouveaux systèmes de garantie des dépôts (je parle notamment de la Thaïlande et de la Chine).

Au cours de l'année, nous avons aussi eu la chance de participer à un grand nombre de conférences et de séminaires. Nous avons échangé des connaissances avec la FDIC, la Deposit Insurance Corporation of Japan et la Korea Deposit Insurance Corporation, et nous avons appris beaucoup de leur expérience unique en ce qui a trait au règlement des faillites.

À la SADC, nous croyons que la recherche dans le domaine de l'assurance-dépôts est importante. Sur la lancée de l'excellent travail réalisé par mon prédécesseur, M. Jean-Pierre Sabourin, dans ses fonctions de président des groupes d'étude et de travail du Forum sur la stabilité financière, et inspirés par le leadership dont il a fait preuve dans la création de l'AIAD, nous soutenons activement l'AIAD et son Comité Recherches et Repères.

Au cours de la dernière année, j'ai eu le plaisir de participer aux travaux d'un sous-comité expérimenté et dynamique, chargé d'établir une orientation en matière de gouvernance des régimes d'assurance-dépôts. De son côté, mon personnel a prêté main-forte à la KDIC, concernant un document de travail sur le financement des systèmes de garantie des dépôts, à la FDIC, sur des questions de réclamations et de recouvrements, et à la Jordanie, au sujet de

l'élaboration de lignes directrices visant à doter les régimes d'assurance-dépôts de mandats efficaces. En outre, mon personnel a continué de publier le fruit de ses recherches, en recourant à des tribunes telles que le Journal of Bank Regulation, la Banque interaméricaine de développement et les banques centrales de l'Asie du Sud-Est (SEACEN).

Par ailleurs, la SADC travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle version du sondage international sur l'assurance-dépôts, qu'elle a lancé en 2003. Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer bientôt avec la CDIC de Taïwan, la FDIC et la Jordanie au développement d'une base de données internationale sur l'assurance-dépôts, des plus exhaustive, qui mettra à profit les données recueillies grâce au sondage.

Enfin, ce serait négligent de ma part de ne pas souligner le plaisir que nous avons, à la SADC, à travailler de si près avec le secrétaire général de l'AIAD, M. Ray LaBrosse [*...en fait, dans mon cas, à un couloir près !*].

Pour terminer, permettez-moi de vous remercier à nouveau de l'immense honneur que vous nous faites. C'est avec joie que nous nous occuperons à renforcer nos liens avec chacun de vous dans les années à venir...

...et, si vous devez vous rendre au Canada l'an prochain, n'hésitez pas à venir nous voir, car nous célébrerons notre 40^e anniversaire en 2007.

Cadre d'attribution du prix de l'Organisme d'assurance-dépôts de l'année par l'AIAD

Le prix de l'Organisme d'assurance-dépôts de l'année est remis à un membre de l'Association internationale des assureurs-dépôts (AIAD) dans le but de souligner une réalisation importante de sa part ou de reconnaître sa contribution à la poursuite des objectifs de l'AIAD. Les objectifs de l'AIAD sont les suivants :

Contribuer à la stabilité des systèmes financiers en promouvant une coopération internationale dans le domaine de l'assurance-dépôts, et encourager un large contact international entre les organismes d'assurance-dépôts et les autres parties intéressées.

En 2005, le prix a été décerné à la Central Deposit Insurance Corporation de Taïwan. Tous les organismes membres de l'AIAD sont admissibles à ce prix, dans la mesure où ils satisfont aux critères particuliers ci-dessous :

- I. avoir contribué à la stabilité financière par l'exercice de son mandat et l'utilisation des pouvoirs à sa disposition ;*
- II. avoir participé activement à la coopération internationale dans le domaine de l'assurance-dépôts et contribué de façon marquée à la poursuite des objectifs de l'AIAD, grâce au respect d'un ou de plusieurs des critères suivants :*
 - transmettre ses connaissances et fournir une aide à la formation à d'autres organismes d'assurance-dépôts ;*
 - effectuer des recherches dans divers domaines liés à l'assurance-dépôts ;*
 - exercer un rôle important dans l'établissement d'une orientation pour accroître l'efficacité des systèmes de garantie des dépôts ;*
 - contribuer à l'avancement de la formation et de l'information en participant à des conférences, des séminaires ou autres activités à l'échelle régionale, et en donnant des exposés dans le cadre de ceux-ci, ou en appuyant des initiatives de formation telles que la conférence annuelle ;*
 - contribuer à améliorer l'intégration et la coordination sur le plan régional ou local parmi les participants du filet de sécurité financier ;*
 - pour le ou les représentants désignés de l'organisme, avoir présidé des comités permanents et régionaux de l'AIAD ou avoir participé activement aux travaux de ces comités.*